

Fraudes, faillites... les Français sceptiques sur la protection de leur argent

Alors que la FBF diffuse actuellement une importante campagne de prévention sur les risques de fraude par appel de faux conseillers, et que le doute revient sur la solidité des établissements bancaires, MoneyVox fait le point sur la protection dont bénéficient les clients français en cas d'arnaque ou de faillite. Et révèle, dans un sondage exclusif réalisé avec YouGov¹, que seuls 37% des Français ont confiance en la solidité du système financier ! Si le risque de faillite est en fait faible et les garanties nombreuses, l'organisation de la protection contre des arnaques de plus en plus nombreuses est complexe, et les moyens limités.

Faillite : une pile de systèmes de protection mal connue des Français

Une telle défiance étonne, d'autant plus que la sécurité des banques s'est beaucoup renforcée depuis la crise de 2008. Celles-ci ont désormais des « coussins » de fonds propres et de liquidité bien plus forts. De même, le mécanisme de résolution unique européen, qui prévoit une action à l'échelle européenne, concerne les 6 principaux groupes bancaires français – et donc l'essentiel de l'épargne des Français.

Enfin, un cadre précis de protection de l'argent existe, là-encore à l'échelle européenne : 100 000 € par banque, sur les compte courants, livrets d'épargne, compte à terme, auquel s'ajoute, en France, une garantie distincte sur le Livret A, le LDDS et le LEP. Deux autres garanties, pour les titres financiers (actions, obligations, SICAV, FCP, etc.), et pour les assurances vie, à hauteur de 70 000 € chacune par établissement. « *Malheureusement, si d'après notre enquête 63% des Français savent que l'argent déposé dans les livrets d'épargne réglementée est garanti, ils ne sont que 27% à savoir que leur assurance vie est également protégée, alors même que c'est dans ce produit qu'on trouve la plus grande partie de l'épargne des Français !* », analyse Maxime Chipoy, Président de MoneyVox.

Cette méconnaissance se retrouve à tous les niveaux. Ainsi, **49% des personnes interrogées pensent qu'une banque traditionnelle, avec agence, est plus sûre qu'une banque en ligne**, alors même que le niveau de contrôle et de protection est exactement le même !

¹ Enquête YouGov/MoneyVox réalisée sur 1 005 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18 ans et plus. Sondage effectué en ligne, sur le panel propriétaire YouGov France, du 29 au 30 mars 2023.

Un système de « gendarmes » complexe, aux moyens limités, et qui ne rassure pas

Côté autorités de contrôle, la défiance est là : un **petit tiers (28%) pense qu'elles sont suffisamment efficaces pour protéger l'argent des Français**, un autre (34%) qu'elles ne le sont pas, et 39% n'ont aucune opinion sur le sujet !

La division du contrôle entre 3 entités - ACPR pour la banque et l'assurance, AMF pour la Bourse, et DGCCRF pour les pratiques commerciales au sens large - si elle s'explique juridiquement, est totalement incompréhensible pour les usagers. Exemple-type : vous avez un problème avec un produit financier, relevant de l'AMF, mais détenu dans un contrat d'assurance vie, relevant lui de l'ACPR. A qui devez-vous adresser ?

« Se pose également la question des moyens : ceux de l'ACPR sont restés stables depuis 10 ans, alors que ses missions se sont étoffées et sont devenues bien plus complexes ; ceux de l'AMF sont bien inférieurs à son équivalent britannique. Quant à la DGCCRF, elle a perdu un quart de ses effectifs en 15 ans, alors que les arnaques se sont multipliées. Comment s'étonner d'un tel doute des Français sur l'efficacité de leurs « gendarmes » ? », interroge Maxime Chipoy, de MoneyVox.

Une difficulté à endiguer une fraude de plus en plus complexe

Le nombre d'escroqueries enregistrées chaque trimestre a doublé en 10 ans², passant de 60 000 en 2012 à 120 000 en 2022. De même, 1,3 million de ménages français ont déclaré avoir été victime d'un débit frauduleux en 2020, contre 500 000 en 2010³. L'amélioration technique de la sécurité des paiements (authentification renforcée) rend nécessaire la récolte, par les fraudeurs, de plus d'information. Ce qui passe par des techniques de « hameçonnage » de plus en plus sophistiquées : faux support technique, appel de prétendus conseillers bancaires, chantage à la webcam piratée...

« Ce changement de technique de la part des fraudeurs pose deux gros problèmes : le contact direct des victimes par les fraudeurs rend impossible les actions de blocage de la part des autorités, qui doivent s'appuyer de plus en plus sur la prévention mais qui ont du mal à toucher leur cible. De même, paradoxalement, en augmentant la sécurité technique de leurs outils, les banquiers ont entraîné cette nouvelle fraude qui repose essentiellement sur des clients qui ne sont pas armés pour y faire face », explique Maxime Chipoy, Président de MoneyVox.

Ce changement de pratique explique aussi les débats actuels sur le remboursement des fraudes, et notamment sur les cas de « négligence grave » invoquée par les banques pour refuser l'indemnisation des clients fraudés. Les statistiques officielles⁴ évoquée, en 2020, un chiffre de 79% des victimes remboursés. Un chiffre cohérent avec celui obtenu en octobre 2022 par un sondage MoneyVox - YouGov France⁵ : **81% des sondés ayant été victimes de débits frauduleux indiquaient avoir été remboursés du préjudice subi, dont 65% en totalité.**

² Chiffres du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure

³ Source : INSEE/SSMSI, « Cadre de vie et sécurité », 2023

⁴ Source : INSEE/SSMSI, « Cadre de vie et sécurité », 2021

⁵ Enquête YouGov/MoneyVox effectué sur le panel propriétaire YouGov France du 28 au 31 octobre 2022

À propos de MoneyVox :

Créé en 2003, MoneyVox (anciennement cBanque) est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.

Contacts presse**Agence 3i Com**

Lise Moreau / Wided Nasraoui
06 73 41 08 67 / 06 46 49 09 25

lise@agence3icom.fr / wided@agence3icom.fr